



ArcelorMittal

Politique de gestion des risques

Brève description

La gestion des risques soutient nos efforts pour rester une entreprise compétitive et durable, en améliorant notre efficacité opérationnelle et en créant de la richesse pour nos employés, nos actionnaires et nos parties prenantes, conformément à notre stratégie.

Scope

Concerne tous les employés des filiales d'ArcelorMittal.



Politique de gestion des risques

Brève description:

La gestion des risques soutient nos efforts pour rester une entreprise compétitive et durable, en améliorant notre efficacité opérationnelle et en créant de la richesse pour nos employés, nos actionnaires et nos parties prenantes, conformément à notre stratégie

Scope:

Concerne tous les employés des filiales d'ArcelorMittal.

Comprendre tous les risques auxquels nous sommes confrontés, prendre ceux qui créent de la valeur, réduire les risques indésirables ou non liés et maximiser les opportunités commerciales.

1. Objectifs

ArcelorMittal reconnaît qu'elle est exposée à un grand nombre d'incertitudes inhérentes à la nature de son activité, dans le cadre de ses différentes activités, ce qui entraîne une volatilité potentielle des résultats financiers et non financiers attendus.

Afin d'accroître la confiance dans la réalisation des objectifs et la durabilité de notre entreprise et de notre société, la direction a mis en place un processus de gestion des risques géré par l'entreprise dans le cadre des activités régulières de gestion.

2. Principes

Pour atteindre cet objectif, nous adhérons aux principes fondamentaux suivants :

1. Un processus de gestion des risques efficace : Le Conseil d'administration a la responsabilité générale de s'assurer qu'ArcelorMittal maintient un processus efficace de gestion des risques ;

2. L'engagement de chacun : Chaque responsable doit mettre en œuvre un système de gestion des risques conforme aux exigences de l'entreprise au sein de l'organisation qu'il dirige, dans des domaines tels que, par exemple, la santé et la sécurité, la responsabilité d'entreprise, la sécurité, l'environnement, les RH, les assurances, l'informatique, les affaires juridiques, M&A, marketing, opérations, achats, projets, fiscalité et trésorerie font partie intégrante de ce processus.

3. Un leadership proactif : L'identification des risques (y compris l'identification du risque de perte d'opportunités), l'évaluation des risques sur la base des meilleures informations disponibles, la réponse aux risques et le suivi des risques sont des activités permanentes et dynamiques et font partie intégrante des opérations quotidiennes, de la gestion et des processus décisionnels ;

4. Une culture du risque saine : Des décisions cohérentes et bien informées sont prises en matière de risques, les comportements non conformes ne sont pas tolérés et la gestion des risques est prise au sérieux et tient compte de la participation des parties prenantes concernées.

5. Transparence et conformité : Des rapports réguliers sur les activités de gestion des risques, les risques les plus importants et les défaillances matérielles des mesures d'atténuation sont transmis par la voie hiérarchique aux niveaux pertinents du groupe ;

La fonction de gestion des risques au niveau du groupe facilite le processus, fournit le cadre de gestion des risques et s'assure de son bon fonctionnement (les risques importants sont reconnus, gérés efficacement et contrôlés en temps utile dans chaque secteur et unité opérationnelle du groupe).

chaque secteur et unité opérationnelle du groupe). En outre, sur la base des informations sur les risques reçues des unités et des fonctions transversales, le service des risques du groupe coordonne et transmet régulièrement une vue consolidée de l'entreprise à la direction générale et aux membres du conseil d'administration.

Les segments et les fonctions d'entreprise sont responsables de l'exploitation d'un système de gestion des risques conforme au processus de gestion des risques du Groupe, du développement de directives de gestion des risques appropriées pour leurs activités respectives et de la fourniture d'informations adéquates.

Le comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration aide ce dernier à s'acquitter de ses responsabilités en matière de gouvernance d'entreprise et de surveillance en contrôlant et en examinant le cadre et le processus de gestion des risques du groupe.

La fonction d'assurance interne fournit au conseil d'administration une assurance quant à l'efficacité et à l'efficacité du processus de gestion des risques.